

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2011

L'an deux mille onze et le quatorze décembre le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en lieu et place habituels à dix huit heures trente minutes. Date de la convocation le huit décembre deux mille onze.

Étaient présents : M. Robert BALDÈS, maire, M. Raymond RODRIGUEZ, MM René ARRIGHI, Jean-Marie ARRIVÉ, adjoints, MM Jean-Louis GUIRAUD, Jean-Christophe MARMEY, Mmes Gisèle SOU, Valérie PIRRONE, MM Alain DUPOUY, Christian SCHMAUCH, Mme Josiane BROSSARD, M. Michel LECRENAIS.

Était absente ayant donné procuration : Christiane SOU pouvoir à Robert BALDES

Était absente : Sandrine NUEL

Secrétaire de séance : Valérie PIRRONE

Lors de cette séance, le conseil municipal a approuvé le procès-verbal de la réunion du 30 novembre 2011

ORDRE DU JOUR

- 1- Présentation du programme d'actions du schéma d'aménagement et de développement durable du territoire (Robert BALDÈS)
- 2 - Enquête publique CNPE du BLAYAIS (Jean-Marie ARRIVÉ)
- 3 - Questions diverses

1- Présentation du programme d'actions du schéma d'aménagement et de développement durable du territoire (Robert BALDÈS)

Monsieur le Maire remercie Mademoiselle Angélique BERNARD et Monsieur Benjamin HUREL de la CDC de Bourg en Gironde, d'avoir accepté de venir présenter aux conseillers municipaux de Gauriac le programme d'actions du schéma d'aménagement et de développement durable du territoire, proposé par le cabinet PONANT qui était chargé de l'étude.

Quatre orientations scindées en trente quatre actions sont présentées

ORIENTATION 1 :

Confirmer l'accessibilité de la CDC et les espaces dédiés aux activités économiques

ORIENTATION 2 :

Embellir le cadre de vie en s'appuyant sur l'histoire du lieu

ORIENTATION 3 :

Faire partager le territoire aux visiteurs

ORIENTATION 4 :

Protéger et agir sur l'environnement

Il est demandé aux élus de faire connaître leur choix par un classement des actions qu'ils jugent prioritaires de 1 à 10. Cette proposition devra être transmise à la CDC de Bourg en Gironde pour le 15 janvier 2012.

La présentation en vidéo projection est terminée à 20h30.

Le maire propose que chaque conseiller étudie ce dossier afin d'en débattre lors d'une coordination. La proposition finale tiendra compte des résultats globaux de ce sondage, l'action ayant le plus de voix sera classée en n°1 etc.

2 - Enquête publique CNPE du BLAYAIS (Jean-Marie ARRIVÉ)

Jean-Marie ARRIVÉ rappelle que chacun a été destinataire d'un courrier de l'association Défense des Sites et des Habitants de Haute Gironde sur l'enquête publique demandée par Monsieur le Préfet de la Gironde pour l'utilisation du combustible MOX pour les tranches 3 et 4 du CNPE du Blayais.

La zone de risque retenue est d'un rayon de 10 km autour de la centrale du Blayais, alors qu'une zone de 30 km avait à été définie par la Préfecture de la Gironde pour la distribution des pastilles d'iode. Il est incompréhensible que le périmètre retenu il y a quelques années ne soit pas le même aujourd'hui.

Il demande donc qu'un courrier soit adressé à Monsieur le Préfet de la Gironde afin que toutes les communes concernées précédemment soient incluses lors des prochaines enquêtes. Le conseil municipal demande à Monsieur le Maire de faire un courrier rapidement sachant que l'enquête publique pour l'utilisation du combustible MOX se termine aujourd'hui.

3 - Questions diverses

➤ Panneaux et plaques des noms de rues

Monsieur le Maire présente la maquette des plaques de noms de rues et des numéros.

Après observation il sera demandé au fournisseur d'apporter les changements suivants :

- toutes les inscriptions en majuscule accentuée
- les appellations, rue, chemin, allée... doivent être placées à côté du logo de la commune
- les lettres en blanc grisé (comme sur l'échantillon laissé en mairie).

Ces modifications seront demandées par courriel. Les nouvelles maquettes seront transmises à chaque conseiller afin de collecter leur avis rapidement, ce qui permettra de confirmer la commande avant la semaine prochaine si possible.

➤ Assainissement collectif

Jean-Christophe MARMEY souhaite avoir des informations sur le dossier d'assainissement collectif de Banly, Perrinque, Barruet, Barbezieux, Camp Haut, sachant que suite à la rencontre avec Monsieur le Maire et le responsable technique du SIAEPA, Monsieur ARRAMON avait demandé des compléments d'informations techniques pour le passage et le raccordement du tout à l'égout chez lui.

Monsieur BALDÈS, Monsieur LAHOUSSE lui ont fourni alors tous les renseignements qu'il voulait y compris une proposition de convention. Monsieur MARMEY demande quels sont les arguments de Monsieur ARRAMON pour persister à bloquer ce dossier encore aujourd'hui.

Robert BALDÈS répond qu'effectivement Monsieur ARRAMON a eu tous les renseignements qu'il voulait, par écrit, par le Directeur du SIAEPA et le Cabinet Merlin. Depuis une lettre de relance lui a été envoyée mais est restée sans réponse à ce jour. Une rencontre aura lieu avec le SIAEPA début 2012 pour envisager la suite à donner à cette situation qui porte préjudice aux habitations sur carrière. M. le Maire a conscience que les résidents concernés sont de plus en plus excédés par le silence de Monsieur ARRAMON.

Séance levée à 20h45